



REGLEMENT PARTICULIER

COUPE INTERNATIONALE DES COURSES DE CÔTE DE LA FIA Manche n° 6

56^a COPPA PAOLINO TEODORI (ITA), 23-25/06/2017

REGLEMENT

Le texte final du présent Règlement Particulier sera la version anglaise à laquelle il sera fait référence en cas de controverse d'interprétation. Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Particulier.

Article 1 – Organisation

La Compétition, qui bénéficie du statut international, sera disputée en conformité avec :

- le Code Sportif International ("le Code") et ses Annexes,
- le Code Sportif National si applicable,
- les Bulletins officiels de la FIA,
- les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions Internationales de Course de Côte,
- le Règlement Sportif de la Coupe Internationale des Courses de Côte de la FIA ("le Règlement Sportif"),
- et le présent Règlement Particulier.

Article 2 – Informations spécifiques à la Compétition

Autorité Sportive Nationale (ASN) : Automobile Club d'Italia - Sport (ACI)

Adresse:

via Solferino 32 – 00185 Roma, Italie.

via Durando 38 – 20158 Milano, Italie.

a) Téléphone : +39 06 49982862 / +39 02 76014395

b) E-mail : mauro.luciani@csai.aci.it

c) Site internet : www.acisport.it

Organisateur de la Compétition : Gruppo Sportivo Dilettantistico A.C. Ascoli Piceno

Adresse : Viale Indipendenza n. 38/a,
63100 Ascoli Piceno, Italie.

a) Téléphone : +39 0736 45920

b) E-mail : info@gsacascoli.org

c) Site internet : www.gsacascoli.org

L'adresse du Secrétariat de la Compétition à partir du 21/06/2017:

Adresse: ex Locanda del Pianoro, loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno, Italie

a) Téléphone : +39 0736 096572

b) E-mail : info@gsacascoli.org

Comité d'Organisation

Composition :

M. Giovanni Cuccioloni (ITA) - Président

M. Elio Galanti (ITA)

Caractéristiques du parcours :

a) **Nom: S.P. n. 76 "Colle San Marco"**

Localité : Colle San Marco – San Giacomo.

Coordonnées GPS :

42° 49' 49,99" N 13° 34' 46,62" E

b) **Lieu du départ (et altitude):**

Lieu : loc. Colle San Marco (705 mètres)

Lieu de l'arrivée (et altitude) :

Lieu : loc. San Giacomo (1085 mètres)

c) **Longueur** : 5031 mètres

d) **Dénivellation** : 380 mètres

e) **Pente moyenne** : 7,55 %

Caractéristiques de la Compétition :

a) Nombre de manches d'essais officiels : **2 (deux)**

b) Nombre de manches de course officielle : **2 (deux)**

c) Tout Pilote sera obligatoirement tenu de terminer au moins une manche d'essais pour être admis au départ de la course. Les cas particuliers seront soumis aux commissaires sportifs.

d) Les classements des Pilotes seront établis par l'addition des temps des deux meilleures manches de course.

Exigences en matière de licence :

Pilotes : Permis de conduire automobile et Licence Internationale de Degré A, B, C, D ou R.

Concurrents : Internationale.

Engagements :

Ouverture des engagements :	<i>Immédiatement dès approbation du règlement particulier de la course</i>
Clôture des engagements :	14/06/2017 (heure CET: 24h00)

Montant du droit :

- avec la publicité facultative de l'Organisateur
€ 270,00 (+TVA) pour le groupes N / A / S20 / E1 ≤ 2000
€ 320,00 (+TVA) pour le groupes E1>2000 / GT / E2-SH / CN / E2-SC / D/E2-SS
- sans la publicité facultative de l'Organisateur
€ 540,00 (+TVA) pour le groupes N / A / S20 / E1 ≤ 2000
€ 640,00 (+TVA) pour le groupes E1>2000 / GT / E2-SH / CN / E2-SC / D/E2-SS

Modalités de paiement :

Voir le formulaire d'engagement fourni par l'Organisateur.

Nombre maximum de participants admis : 250

Procédure d'inscription et Formulaire d'engagement

Le formulaire d'engagement est disponible auprès de l'Organisateur ou sur le site internet de l'Organisateur.

Pour être pris en considération, le formulaire d'engagement, dûment daté et signé par le Pilote et le Concurrent, doit être envoyé à l'Organisateur dans les délais.

Refus d'inscription, Forfaits

Les droits d'engagement seront intégralement remboursés en cas de refus d'inscription ou d'annulation de la Compétition.

En cas de forfait pour des raisons de Force Majeure (non-présentation aux vérifications administratives et techniques) après la publication de la liste des engagés, 50% du montant des droits de base sera remboursé au(x) Concurrent(s), ceci sous réserve de réception d'une demande écrite via l'ASN.

Programme et Horaire de la Compétition :

Le programme complet et détaillé sera annoncé par l'Organisateur dans un additif.

• 23/06/2017	
14h30 – 19h00	Vérifications administratives
15h00 - 19h30	Vérifications techniques
14h00	1ère réunion du collège des commissaires sportifs (Lieu : ex "Locanda del Pianoro" loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno)
19h30	Briefing des Pilotes (Lieu : Residence Parco Miravalle loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno)

• 24/06/2017	
09h30	Essais officiels – 1 ^{ère} manche
à suivre après le 1^{ère} manche	Essais officiels – 2 ^e manche

• 25/06/2017	
09h30	1 ^{ère} manche de course
à suivre après le 1^{ère} manche	2 ^e manche de course
45 min. (env.) après la dernière manche de course	Cérémonie de podium (Lieu : loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno)

Vérifications administratives :

Lieu : ex Bar del Pianoro, Colle San Marco – Ascoli Piceno

Vérifications techniques :

Lieu : rue des Martiri della Resistenza, loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno

Contrôles supplémentaires (pesage etc.) :

Lieu : Centro Assistenza Autoveicoli srl, rue des Dei Gorgi 28 – Ascoli Piceno

Parc Fermé :

Lieu : loc. San Giacomo – Ascoli Piceno

Tableau d'affichage officiel :

Lieu :

- Pendant les manches d'essai et de course :

Ex "Locanda del Pianoro" loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno

- Pendant le délai de réclamation :

Ex "Locanda del Pianoro" loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno et au Parc Fermé.

Article 3 – Voitures admises – Groupes et Catégories

3.1 Catégorie 1 - Voitures de production :

La Compétition est ouverte aux voitures détenant un passeport technique national et répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA (sauf indication contraire) pour les groupes suivants :

Groupe N Voitures de Production, Groupe R1 inclus.
Groupe A Voitures de Tourisme, «World Rally Car», Super 1600 et voitures des Groupes R2 et R3 incluses.
Groupe S20 Voitures Super 2000 (Circuit et Rallye confondus), Groupes R4 et R5 inclus.
Groupe GT Voitures de Grand Tourisme (GT3 et RGT confondus).

3.2 Catégorie 2 - Voitures de compétition:

La Compétition est ouverte aux voitures détenant un passeport technique national et répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA (sauf indication contraire) pour les groupes suivants :

Groupe D/E2-SS (Single-seater) Voitures de course monoplaces de Formule Internationale ou de Formule Libre d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm ³ . <u>Règle spécifique à la Coupe</u> : seules les voitures de course monoplaces à roues découvertes sont admises.
Groupe CN Voitures de Sport-Production biplaces, ouvertes ou fermées, d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm ³ .
Groupe E2-SC (Sportscar) Voitures de compétition biplaces, ouvertes ou fermées, d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm ³ .
Groupe E2-SH (Silhouette) Voitures ayant l'aspect d'une voiture routière de grande série à au moins 2 places et la forme de pare-brise de cette voiture. Cylindrée inférieure ou égale à 6500 cm ³ .

3.3 Catégorie 3 - Voitures E1:

La Compétition est ouverte aux voitures détenant un passeport technique national et répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA (sauf indication contraire) pour le groupe suivant :

Groupe E1 Voitures de Production, de Tourisme ou de Grande Production de Série ayant au moins 4 places (à l'exclusion des 2+2), telles que définies à l'Article 277 de l'Annexe J, Catégorie 1. Cylindrée inférieure ou égale à 6500 cm ³ .
--

3.4 Les véhicules seront répartis dans les classes de cylindrée suivantes :

Catégorie 1			
Groupe N	jusqu'à 1150 cm ³ 1150 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ plus de 3000 cm ³	Groupe S20	jusqu'à 2000 cm ³
Groupe A	jusqu'à 1150 cm ³ 1150 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ plus de 3000 cm ³	Groupe GT	jusqu'à 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ plus de 3000 cm ³

Catégorie 2			
Groupe D/E2-SS	jusqu'à 1000 cm ³ 1000 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³	Groupe E2-SC	jusqu'à 1000 cm ³ 1000 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 2500 cm ³ 2500 – 3000 cm ³
Groupe CN	jusqu'à 1000 cm ³ 1000 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 2500 cm ³ 2500 – 3000 cm ³	Groupe E2-SH	jusqu'à 1150 cm ³ 1150 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ 3000 – 6500 cm ³

Catégorie 3	
Groupe E1	jusqu'à 1150 cm ³ 1150 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ 3000 – 6500 cm ³

Article 4 – Obligations des Participants

Numéros de Compétition:

Chaque participant recevra de l'Organisateur au moins deux jeux de numéros de Compétition qui devront être apposés de façon bien visible de chaque côté du véhicule pendant toute la durée de la Compétition. Les véhicules sans leurs numéros de Compétition corrects ne seront pas admis au départ.

Publicité:

L'Organisateur a prévu les publicités suivantes :

- Logo de la "Coupe": *apposition selon l'Annexe au Règlement Sportif.*
- Autres : "56^{ma} Coppa Paolino Teodori / Vulcangas / Vgs" – *apposition annoncée par l'Organisateur dans un additif.*

Article 5 – Principaux officiels

A) Directeur de course :

M. Alessandro BATTAGLIA (ITA)
Portable: +39 335 750 7916
E-mail: battagliaa54@gmail.com

B) Directeur(s) de course adjoint(s) :

M. Lucio BONASERA (ITA)
M. Fabrizio BERNETTI (ITA)

C) Collège des commissaires sportifs :

M. Filippo ZUCCARINO (ITA) – Président
M. Carlo Ennio MORRI (RSM)
M. Sanjin PARO (HRV)

D) Observateur FIA :

M. Carlos MATEUS (PRT)

E) Observateur ASN :

n/a

F) Commissaire technique en chef :

M. Roberto PAGLIAI (ITA)

G) Commissaires techniques:

M. Domenico GUARINO (ITA)
M. Emidio SABATINI (ITA)
M. Enrico FORTI (ITA)
M. Enzo NATALI (ITA)
M. Lorenzo MORETTI (ITA)
M. Simone STAFFILANI (ITA)

H) Médecins :

M. Sigismondo CESARONI (ITA) – médecin-chef
M. Sandro SPINELLI (ITA)

I) Chronométrateur en chef :

M. Marco BARILARI (ITA)
- Société : F.I.Cr. – A.S.D. “Aldo Tura” Pesaro

J) Délégué sécurité ASN :

M. Oronzo PEZZOLLA (ITA)

Délégué sécurité Organisateur :

M. Claudio GASPARRINI (ITA)

K) Secrétaire de la Compétition :

Mme Tania PIERANNUNZI (ITA)

L) Secrétaire du collège des commissaires sportifs :

Mme Lia PERILLI (ITA)

M) Responsable(s) des relations avec les Concurrents:

M. Augusto PARTUINI (ITA)
Email: augusto.partuini@libero.it

M. Luigi SIMONESCHI (ITA)

Email: luisimone2@virgilio.it

Mme Gabrijela JERMAN (HRV)

Email: wildeoscar@icloud.com

N) Responsable(s) du parc d'assistance:

M. Diego CANNELLA (ITA)

Email : pilger1978@libero.it

M. Giorgio MARCUCCI (ITA)

Email : giorgio.marcucci@hotmail.it

Article 6 – Assurances

Conformément aux prescriptions légales, l'Organisateur a conclu une ou des assurance(s) garantissant le(s) risque(s) suivant(s) :

- Assurance Responsabilité Civile organisation vis-à-vis de tiers à valeur de €6.000.000 pour la manifestation.

L'assurance responsabilité civile de l'Organisateur est valable pour toute la durée de la compétition, tant durant les essais officiels et les manches de course, que pour les déplacements du lieu de stationnement au parcours de la Compétition et retour.

Article 7 – Réclamations et appels

Montant du droit de réclamation : €350.

Montant du droit d'appel fixé par l'ASN : €1500.

Montant du droit d'appel international (FIA) : €6000.

Toute réclamation sera déposée selon les prescriptions du Code. Toute réclamation doit être faite par écrit et remise au directeur de course ou à son adjoint ou, en leur absence, à un commissaire sportif, accompagnée du droit de réclamation requis. Si la réclamation rend nécessaire le démontage et le remontage de diverses pièces d'une voiture, le plaignant doit verser une caution fixée par les commissaires sportifs.

Les Concurrents ont le droit d'appel tel qu'établi aux Articles 15.1 à 15.4 du Code et tel que prévu au règlement de la Cour d'Appel Internationale.

Article 8 – Podium, Prix et Récompenses :

8.1 Trophées

Les classements seront établis et donneront lieu à une distribution de trophées par l'Organisateur comme suit :

a) Classement général

Classement général de la Coupe (tous groupes de la Coupe confondus)	
	Trophée
1er	1 Coupe
2e	1 Coupe
3e	1 Coupe

b) Groupes N, A, S20, GT, D/E2-SS, CN, E2-SC, E2-SH et E1

Classement pour chacun des groupes de la Coupe	
	Trophée
1er	1 Coupe
2e	1 Coupe
3e	1 Coupe

c) Classe

Classement pour chacune des classes	
	Trophée
1er	1 Coupe

8.2 Prix en espèces et/ou Prix spéciaux:

Des prix en espèces et/ ou des prix spéciaux seront distribués par l'Organisateur comme suit: ne devrait

8.3

a) Les prix seront remis quel que soit le nombre de partants.

b) Tous les trophées et les prix en espèces sont cumulables entre eux et avec les autres récompenses remises par l'Organisateur dans les autres Compétitions organisées conjointement.

c) Remise des prix :

- Les trophées sont remis lors de la cérémonie de podium.

Article 9 – Dispositions supplémentaires de l'Organisateur

n/a

VISA DE L'ASN N°

Sous réserve de la finalisation du contrat d'assurance

Contrôle des exigences technique et sportives confirmes à la réglementation en vigueur



VISA DE LA FIA N° 6IHCC19.04.2017